

Lettre de la mairie sur les prochaines mesures

Suite à nos dernières demandes, et aux différentes visites sur le terrain, Mme SANS chargée à la mairie des quartiers Mas de Mingue-Courbessac.

Il en ressort les points suivants :

- concernant le comptage des véhicules rue des 3 ponts :

• le comptage fait apparaître un maximum de 450 véhicules par jour pour une vitesse moyenne comprise entre 36 et 42 km/h

• 20% d'excès de vitesse à hauteur du N°474 et 16% à hauteur du N°750

• le service voirie propose l'installation d'un dos d'âne au niveau du N°750 et d'un cassis au niveau du N°474 de la rue des Trois

ponts

- cheminements piétons :

→ un cheminement piéton sera matérialisé côté droit en montant dans la rue des Trois ponts, entre la route d'Uzès et le carrefour de l'air pur.

- modification du sens de circulation de la rue des Sophoras entre la route d'Uzes et la rue de la Renaissance :

→ le service circulation émet un avis défavorable

Pour plus de précision, voir la lettre de Mme SANS (cliquer sur l'image)